



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2026**  
**SYNTHESE DE LA SEANCE**

L'an deux mille vingt-six, le lundi premier du mois de juin à dix-huit heures et treize minutes, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 22 mai 2026, se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

**Etaient présents :** MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Daniel DULAC, Nadia GOLABKAN-OUJAGIR, Pierre PORLON, Marie- Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Sylvia SERMANSON, Florent CHARIN, Ketty KANTAPAREDDY, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Thierry FULBERT, Eveline CLOTILDE, Grégory MANICOM, José OUANA, Annick CARMONT, Roger ELIAS, Jean-Claude SAINT-CLAIR, Agathe RYFER, Natasha GORDON, Seetha DOULAYRAM, Tracy NARAYANIN, Aymerick LABALLE, Justine BENIN, Rosan BOUDHOU, Ingrid FOSTIN, Régis SEJOR, Claurik Yannis ALAGAPIN.

**Etaient représentés :** MM. Jacques RAMAYE (Justine BENIN), Rosette GRADEL (Marcelin CHINGAN), Pinchard DEROS (Ingrid FOSTIN), Stella FLEURIVAL-GUILLAUME (Régis SEJOR), Yvane RHINAN (Claurik Yannis ALAGAPIN).

**Etaient absents excusés :** MM. Marie-Alice RUSCADE, Michel Thierry SURET.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :
35	28	5	2

*Le quorum étant atteint, vingt-huit (28) Conseillers étant présents, cinq (05) représentés et deux (02) absents excusés. Le Maire, Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.*

*Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Grégory MANICOM est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.*

*Madame Le Maire propose le retrait des points suivants :*

*Question 3 : Modification de la délibération n°6/DCM2023/129 du 16 novembre 2023 portant modification du nombre de Conseils de quartiers ;*

*Question 15-1 : Demande de subvention de l'Association Molem Gliss ;*

*Question 15-5 : Demande de subvention de l'Association Club Sportif Mouléen (CSM) ;*

*Question 15-7 : Demande de subvention de l'Association Moul'Taekwondo Club.*

*Ordre du Jour :*

## VIE MUNICIPALE

1- Approbation du Procès-Verbal de la séance du conseil Municipal du 09 Avril 2026

*Vote : A la majorité      Abstention (1) Justine BENIN*

2- Compte-rendu des attributions du Maire au 1<sup>er</sup> trimestre 2026

*Le Conseil municipal prend acte*

3- Désignation du Conseiller municipal en charge des questions de défense et de son suppléant. Est désigné : Messieurs SAINT CLAIR Jean-Claude (Titulaire)

ELIAS Roger (Suppléant)

*Vote : A l'unanimité*

4- Désignation d'un-e élu-e relais de l'égalité. Est désigné : Madame BENIN Justine.

*Vote : A l'unanimité*

## **RESSOURCES HUMAINES**

5- Création d'emplois budgétaires

*Vote : A l'unanimité*

6- Création d'emploi de cabinet et crédits y afférents

*Vote : A la majorité Abstentions (4) MM BENIN Justine, BOUDHOU Rosan, FOSTIN Ingrid, SEJOR Régis*

7- Création d'emplois non permanents et mise à jour du tableau des effectifs et des emplois non permanents

*Vote : A l'unanimité*

8- Création d'un Comité Social Territorial commun et une Formation Spécialisée entre la commune, le Centre Communal d'Action Social et la Caisse des Ecoles

*Vote : A l'unanimité*

9- Composition du CST commun, fixation du nombre de membres, recueil de l'avis des représentants de la commune et maintien du paritarisme

*Vote : A l'unanimité*

10-Modification des délibérations portant attribution des véhicules de fonction et des services aux agents municipaux

*Vote : A l'unanimité*

## **AFFAIRES SOCIALES**

11- Convention Adulte-relais entre l'Etat et la ville du Moule

*Vote : A l'unanimité*

## **INTERCOMMUNALITE**

12-Gestion de la taxe de séjour

*Vote : A l'unanimité*

## **SPORT**

13- Organisation du Grand-Prix cycliste de la Saint-Jean

*Vote : A l'unanimité*

## **SUBVENTIONS**

14-1- Subvention de 6 000 € accordée à l'Association « Les Frappeurs du Moule »

*Vote : A l'unanimité*

14-2- Subvention de 6 000 € accordée à l'Association «Club Cycliste du Moule » (CCM)

*Vote : A l'unanimité*

14-3- Subvention de 5 000 € accordée à l'Association « Comité Carnavalesque du Moule »

*Vote à l'unanimité*

14-4- Subvention de 5 000 € accordée à l'Association « Explosion V »

*Vote : A l'unanimité*

### **AFFAIRES CULTURELLES**

15- Sondages archéologiques par la Direction Affaires Culturelles

*Vote : A l'unanimité*

16- Adaptation du blason de la ville

*Vote : A l'unanimité*

### **SERVICES TECHNIQUES**

17- Approbation du plan de financement de l'opération de rénovation et de modernisation de la Médiathèque municipale

*Vote : A l'unanimité*

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Fait à Le Moule, le 1<sup>ER</sup> Juin 2026

Le Maire,



Gabrielle LOUIS-CARABIN